

Directive n° 85/572/CEE du 19 décembre 1985 fixant la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

Cette directive est modifiée par la [directive 2007/19/CE](#) du 30 mars 2007

Cette directive établit la classification conventionnelle des aliments. Elle précise pour chaque denrée alimentaire ou groupe de denrées alimentaires, le ou les simulants à utiliser pour vérifier la migration conformément à la directive 82/711/CEE modifiée du Conseil, du 18 octobre 1982, établissant les règles de base nécessaires à la vérification de la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Pour certaines denrées alimentaires contenant des matières grasses, le résultat obtenu dans les essais de migration avec le simulant gras est plus élevé que celui obtenu dans les essais de migration avec la denrée alimentaire elle-même, il convient alors de corriger le résultat en appliquant un coefficient de réduction approprié dans le cas d'espèce. Ceci en raison du fait que le simulant gras a un pouvoir d'extraction supérieur à celui de certains types de denrées alimentaires.

This document is also available in English: *[Directive 85/572/EEC of 19 December 1985 laying down the list of simulants to be used for testing migration of constituents of plastics materials and articles intended to come into contact with foodstuffs.](#)*

Mots-clés : plastique ; contrôle de conformité ; simulant ; classification conventionnelle des aliments ; essai de migration globale ; polymère ; coefficient de réduction ; essai de migration spécifique

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (2):

[Directive 2007/19/CE du 30 mars 2007 portant modification de la directive 2002/72/CE concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et de la directive 85/572/CEE\(en français et en anglais](#)

[Directive consolidée n° 82/711/CEE établissant les règles de base nécessaires à la vérification de la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires \(français et anglais\)](#)

Lien(s) externe(s): (0):